



20 novembre Mobilisation intersyndicale **AESH**



AVS en CUI depuis 2 ans, l'Éducation Nationale ne me réemploie pas.
Et mon expérience, elle ne compte pas ?

20 octobre, toujours pas de salaire.
Comment je fais pour les agios avec la banque ?

15 octobre, sans contrat depuis le 1^{er} septembre.
C'est légal, ça ?

10 octobre, j'ai perçu 7,5€ d'acompte. **Comment je fais manger mes enfants ?**

Mon chef d'établissement me change l'emploi du temps chaque semaine.
J'organise comment ma vie ?

On me change d'affectation du jour au lendemain sans explication.
Et pour l'élève que j'accompagne depuis des semaines, il se passe quoi ?

Ma collègue est employée par le rectorat, moi par le lycée.
On ne travaille pas tou-tes pour l'Éducation nationale ?

Le rectorat est injoignable et ne répond pas à mes mails.
J'appelle qui pour mes problèmes ?

Convoqué-e à une formation pendant les vacances.
Vu mon faible salaire d'AESH, je fais comment pour mon second emploi ?

Paraît que je travaille dans un PIAL.
C'est quoi ce truc ?

On me demande des comptes sur mes heures d'activités connexes.
Elle est où la reconnaissance du travail invisible ?

Ma quotité a changé.
Et mon avis, il ne compte pas ?

J'accompagne 7 élèves.
C'est vraiment de l'accompagnement, ça ?

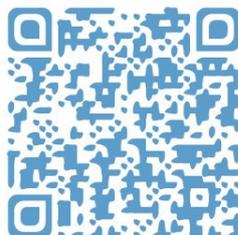
**La précarité, on n'en peut plus !
Le 20 novembre, exigeons ensemble
Une revalorisation, un statut !**

14h30

Lille Rectorat (144 rue de Bavay)
Arras DSDEN (20 Bvd de la Liberté)
Demandes d'audience
et AGs à l'issue de l'action



AESH Construisons la mobilisation !



Salaires non versés, acomptes ridicules, non réemploi, dégradation des conditions d'emploi et de travail, ... cette rentrée est la pire connue par les AESH. Le ministre continue pourtant de minimiser la situation et prétend avoir amélioré les conditions d'emploi des AESH.

Si la situation est si dramatique, c'est parce que les AESH restent dans une précarité maximale depuis des années, sans statut ni reconnaissance salariale.

Ce traitement indigne, les AESH ne l'acceptent plus. !

Depuis la rentrée, ils s'organisent et se mobilisent : audiences, rassemblements et grèves se sont succédés dans de nombreuses académies. L'heure est à développer et faire converger ces actions.

L'intersyndicale nationale appelle à participer à une nouvelle journée de **mobilisation nationale le 20 novembre 2019** pour porter les revendications des AESH dans les rectorats, DSDENs et au ministère.

Dans tous les départements, réunissons-nous en assemblée générale pour réussir cette journée, donner de la visibilité aux mobilisations et préparer la suite. Pour la **CGT Educ'action**, cette journée du 20 novembre s'inscrit dans un processus d'actions à construire, tant que le ministre n'entendra pas les revendications des AESH.

Avec l'intersyndicale nationale, la CGT Educ'action et son collectif national AESH appellent les personnels à construire la mobilisation pour faire avancer leurs droits et exiger dignité, amélioration du salaire et des conditions de travail, reconnaissance et statut.

Le 20 novembre, pour la revalorisation et un statut.

Le 5 décembre, pour nos retraites,

AESH, nous sommes aussi concerné-es

Avec l'intersyndicale nationale CGT Educ'action, FSU (SNUipp, SNES, SNUEP), FO, SNALC, SE-UNSA, SGEN, CFTD, SUD-EDUCATION, exigeons :

- ★ le réemploi de tou·tes les AESH ;
- ★ pour une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : pour des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH ... ;
- ★ le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH ;
- ★ l'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIALs ;
- ★ une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;
- ★ une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
- ★ la fin du recrutement par les EPLE ;
- ★ la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- ★ une revalorisation immédiate des salaires ;
- ★ la création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH.

AESH, ne restons pas isolé·es
Le 20 novembre,
dans la rue et en AG

14h30

Lille Rectorat (144 rue de Bavay)
Arras DSDEN (20 Bvd de la Liberté)

Demandes d'audience
et AGs à l'issue de l'action